

# FAUNE



919 transects parcourus de longueur totale de 1 932 km pour l'IFFN et aussi 552 transects dans les parcs nationaux suivis par l'OIPR sur 912 km. Soit au total 2 844 km.



**120**  
espèces recensées (ciblées par l'IFFN)



**76**  
espèces de mammifères



**18**  
espèces de bovidés



**15**  
espèces de primates

Espèce la plus fréquemment rencontrée : Guib harnaché

Trois espèces totalisent plus de 40% des observations (guib harnaché, lièvre et aulacode)

Espèces communément observées :

Céphalopes (surtout espèces de petite taille comme les céphalopes de Maxwell et à flancs roux mais aussi grandes espèces comme le céphalophe à dos jaune), athérure

africain, porc-épic géant, phacochère, potamochère et touraco à gros bec.

Espèces rares observées principalement dans les parcs nationaux : buffles, chimpanzés et éléphants (très rarement rencontrés en dehors des aires protégées).

L'hippopotame pygmée est très rare et rencontré uniquement dans le parc national de Taï.

22 espèces protégées intégralement et 34 espèces sur la liste rouge de l'UICN dont (1)

5 espèces en danger critique d'extinction (crocodile à nuque cuirassée, panthère, cercopithèque Diane, colobe magistrat et chimpanzé) et 9 espèces en danger d'extinction.

Cartes de localisation des observations (présence avérée)



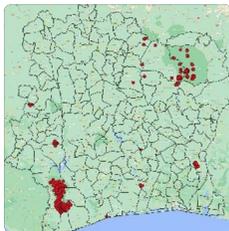
Buffles



Céphalopes



Chimpanzés



Eléphants



Guibs harnachés

# SOCIO-ÉCONOMIE

Les résultats de cette composante ont été obtenus avec l'appui de GRAIN.



1 767 personnes enquêtées dont 65% en forêts classées et 35% dans le domaine rural

ECHANTILLON ENQUÊTÉ

45% IVOIENS AUTOCHTONES

18% IVOIENS ALLOCHTONES

33% BURKINABÉS

4% AUTRES ALLOGÈNES

Données de l'échantillon

PRÉSENCE



Forêts classées  
ALLOGÈNES 50%  
AUTOCHTONES 28%  
ALLOCHTONES 22%



Domaine rural  
AUTOCHTONES 76%  
ALLOGÈNES 13%  
ALLOCHTONES 11%

POURCENTAGE DES PERSONNES ENQUÊTÉES AYANT DÉCLARÉ CULTIVER L'UNE DES CINQ CULTURES PÉRENNES\*



Forêts classées %

CACAO	71
ANACARDE	20
HÉVÉA	8
CAFÉ	4
PALMIER À HUILE	1
AUTRES CULTURES	9



Domaine rural %

ANACARDE	59
CACAO	25
HÉVÉA	11
PALMIER À HUILE	4
CAFÉ	4
AUTRES CULTURES	11

DÉCLARATION DE CULTURES FRUITIÈRES



Forêts classées

68%



Domaine rural

50%



Global

61%

Souvent en association avec d'autres cultures pérennes (avocatiers, colatiers, papayers) mais parfois en monoculture (vergers de manguiers ou d'agrumes).

DÉCLARATION DE BOISEMENT OU PLANTATION FORESTIÈRE 8% (teck pour la moitié des cas)

MOTIVATION DES REBOISEURS

60% des répondants prêts à planter des essences forestières sur leurs terres si don de plants (40%), propriété de l'arbre (15%), prime pour le faire (10%), non expulsé de la forêt classée (2%).

\* Les totaux dépassent 100% car plusieurs réponses possibles.



République de Côte d'Ivoire  
Union - Discipline - Travail

# INVENTAIRE FORESTIER ET FAUNIQUE DE LA CÔTE D'IVOIRE



# RAPPEL DES ENJEUX

Le dernier inventaire forestier de la Côte d'Ivoire a eu lieu en 1978 sur sa partie méridionale...

Depuis, la Côte d'Ivoire cherche à trouver un compromis durable entre les productions forestières, les productions agricoles et le maintien ou la restauration des services écosystémiques dont ces productions dépendent. Par ailleurs, elle s'est engagée à réduire sa production de gaz à effet de serre et à maintenir un couvert forestier de 20% au moins du territoire national.

Or, elle doit répondre à une demande croissante en bois d'œuvre et de service (marché national et régional) et en bois de feu et charbon de bois, notamment dans les zones sèches à faible productivité ligneuse. Ce double enjeu - environnemental et économique - nécessite de reconstituer le couvert forestier en commençant par les forêts classées, ce qui supposerait de détruire les cacayères et autres plantations agricoles, impliquant d'importants risques sociaux et politiques. Ceux-ci seront réduits par, entre autres, l'agroforesterie et l'intensification des cultures de rente et vivrières.

Le gouvernement ivoirien, à travers ses politiques agricole, forestière et environnementale, peut relever ces défis. Un des piliers pour mettre en œuvre sa stratégie est constitué des résultats de l'IFFN qui présentent la situation des forêts et de la faune en 2020 en relation avec la pression anthropique sur l'ensemble du territoire ivoirien. Cette base de données est un référentiel objectif et non contestable qui permettra d'orienter et de mesurer les efforts consentis au cours des décennies à venir sur la base des évaluations des résultats de préservation, réhabilitation et extension des forêts ivoiriennes. Pour cela, la Côte d'Ivoire s'est dotée d'une structure pérenne IFFN qui assurera l'inventaire permanent ou périodique de ses ressources forestières et fauniques...

### LES ACTEURS DE L'IFFN

### LA MISE EN OEUVRE NATIONALE

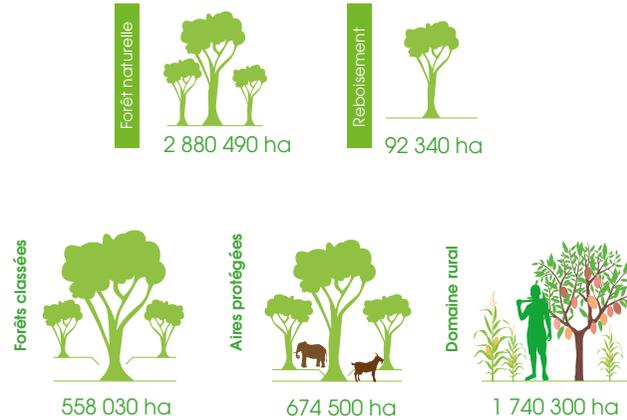


lmyfr@yahoo.fr  
+225 07 07 08 83 62  
www.eauxetforets.gouv.ci/projet/inventaire-forestier-et-faunique-national-iffn

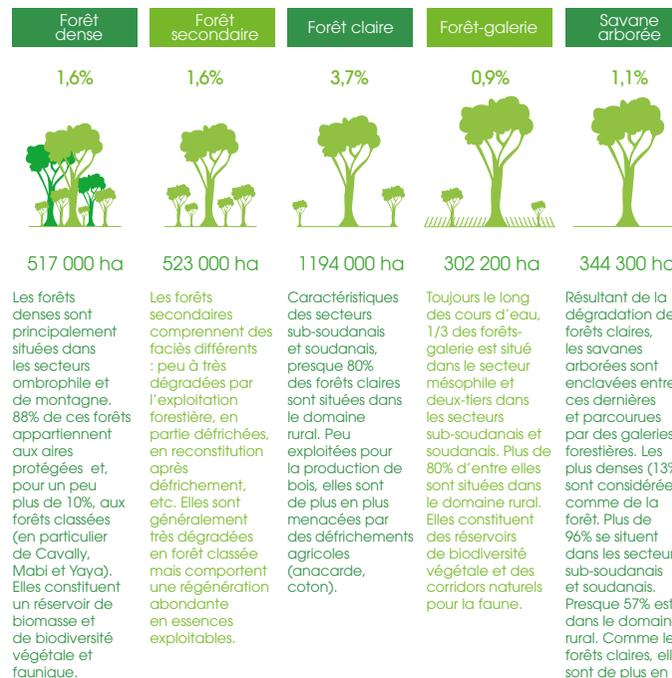
# FORÊT

1 366 Unités d'échantillonnage visitées et mesures de 306 377 arbres de diamètre  $\geq 10$  cm, 74 712 tiges de régénération et 29 203 arbres morts et souches.

## ▶ SUPERFICIE DE LA FORÊT IVOIRIENNE : 2,97 millions d'ha



## ▶ TYPES DE FORÊT ET TAUX NATIONAL DE COUVERTURE



## ▶ TAUX NATIONAL DE COUVERTURE FORESTIÈRE



## ▶ TAUX DE COUVERTURE FORESTIÈRE PAR DOMAINE



## ▶ ESPÈCES LES PLUS ABONDANTES (hors anacardier et hvéca)

Densité en % (nombre de tiges/ha de l'espèce i / nombre total de tiges)

Sud	Centre	Nord
<i>Strombosia pustulata</i> 6,2%	<i>Tectona grandis</i> 11,8%	<i>Isobertinia doka</i> 10,3%
<i>Diospyros mannii</i> 5,1%	<i>Nesogordonia papaverifera</i> 4,2%	<i>Uapaca logoensis</i> 8,9%
<i>Protomegalaria stapfiana</i> 3,7%	<i>Cedrela odorata</i> 3,7%	<i>Anogeissus leiocarpa</i> 5,1%
<i>Musanga cecropioides</i> 3,6%	<i>Celba pentadra</i> 3,2%	<i>Pterocarpus erinaceus</i> 4,6%
<i>Xylopia quintasil</i> 3,2%	<i>Gmelina arborea</i> 2,8%	<i>Pericopsis laxiflora</i> 3,9%

## ▶ VOLUME BOIS D'ŒUVRE EXPLOITABLE DES ESSENCES COMMERCIALISABLES (qualité A et B)

	Catégories P1, P2 et P3 - $\phi \geq 50$ cm		Catégories P1 et P2 - $\phi \geq 50$ cm	
	Nb arbre/ha	Volume fût (m <sup>3</sup> /ha)	Nb arbre/ha	Volume fût (m <sup>3</sup> /ha)
Forêt naturelle				
Ombrophile + Montagne	9	57	5	39
Mésophile	10	59	9	56
	Catégories P1, P2 et P3 - $\phi \geq 40$ cm		Catégories P1 et P2 - $\phi \geq 40$ cm	
	Nb arbre/ha	Volume fût (m <sup>3</sup> /ha)	Nb arbre/ha	Volume fût (m <sup>3</sup> /ha)
Reboisement				
Ombrophile + Montagne	27	65	26	62
Mésophile	20	48	20	48

## ▶ BIOMASSE

Biomasse aérienne et souterraine et nécromasse : 640 millions de tonnes de biomasse sur l'ensemble des forêts ivoiriennes correspondant à 101 tonnes de carbone stocké par hectare.

## ▶ PAR ZONE PHYTOGÉOGRAPHIQUE (tonnes de biomasse/ha)

Montagne	Ombrophile	Mésophile	Sub Soudanais	Soudanais
442	400,5	165,4	161,8	92,7

Les résultats de cette composante ont été obtenus avec l'appui de l'UNA

